



SMA - N° 23- 137

Mesdames, Messieurs les membres du Comité syndical

Objet : Réunion du Comité Syndical

A Mâcon, le 10 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Comité Syndical du SYDESL qui se tiendra le :

Lundi 16 octobre 2023 à 14 h 00
Salle des ARCADES – Le Pas Fleury
71700 TOURNUS

Au cours de cette réunion, vous délibérerez selon l'ordre du jour joint à la présente.

En cas d'indisponibilité, vous devez vous faire représenter par votre suppléant(e), à qui vous voudrez bien transmettre le dossier.

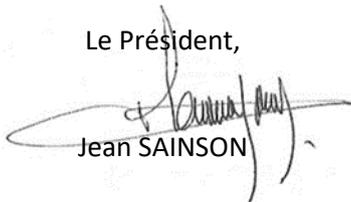
En dernier recours, et en cas d'indisponibilité de ce dernier, vous pouvez donner pouvoir à un.e délégué.e SYDESL d'une autre collectivité dont vous vous assurerez de la présence.

Selon l'article 170 de la loi 3DS, à compter du 1^{er} août 2022, la visioconférence est devenue pérenne. Aussi, vous aurez la possibilité d'assister et de voter à distance via le lien TEAMS ci-dessous :

<https://msteams.link/1027>

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,



Jean SAINSON

COMITE SYNDICAL

Du 16 octobre 2023 à TOURNUS

Ordre du Jour

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du SYDESL du 3 juillet 2023.

II- Décisions

1. Désignation de représentants au sein du Groupe d'Action Locale du Chalonnais
2. Désignation de représentants au sein du Comité Régional de l'Energie
3. Désignation d'un référent déontologie
4. Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité Basse Tension aériens pour l'installation et l'exploitation d'équipements tiers – Ville d'AUTUN
5. Candidature LUM'ACTE entre le SYDESL et la FNCCR
6. Subvention aux communes urbaines au titre de leurs investissements « terme i » de la redevance de concession d'électricité
7. Souhait de reprise de la compétence mobilité électrique par des communes de la Communauté d'Agglomération du GRAND CHALON
8. Vente des Certificats d'Economie d'Energie et reversement
9. Candidature du SYDESL au programme ACTEE +/Fonds CHENE
10. Renouvellement du dispositif PROCIVIS
11. Création de la société SAS BioGNV Alliance Bourgogne Franche-Comté
12. Groupement d'Achat d'Energie
13. Adoption de la nomenclature M57 « développée » au 1^{er} janvier 2024
14. Adoption du règlement budgétaire et financier
15. Gestion des amortissements des immobilisations en M57
16. Fongibilité des crédits
17. Fonds de concours
18. Décision Modificative n° 2

III – Informations

- 1 - Présentation des CRAC par GRDF et Enedis en début de séance.
- 2- Information loi APER et actions du SYDESL
- 3 – Les Commissions Spécialisées
- 4 – Les Décisions

IV- Questions diverses